

Marie-Jo Zimmermann est une récidiviste. La députée UMP de Moselle, présidente de la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, vient de déposer une nouvelle proposition de loi qui impose la présence d'au moins 40% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises. L'auteur nous explique sa démarche.

**Capital.fr :** [Après la loi du 6 juin 2000 sur la parité en politique](#) celle du [9 mai 2001 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes](#) et celle du [23 mars 2006 pour l'égalité des salaires](#), un nouveau texte est-il nécessaire ?

**Marie-Jo Zimmermann :** De plus en plus de femmes travaillent mais elles sont sous représentées dans les hiérarchies. Seulement 30% des chefs d'entreprise sont des femmes et il n'y en a que 10% dans les conseils d'administration des sociétés du CAC 40. Grâce à ce nouveau texte je souhaite que d'ici trois ans, les conseils d'administration des entreprises sont composés d'au moins 40% de femmes.

**Capital.fr :** Vous aviez déjà déposée cette proposition en 2006...

**Marie-Jo Zimmermann :** J'avais proposé un amendement pour obliger les entreprises à avoir 20% de femmes dans leur conseil d'administration. Les députés et les sénateurs avaient voté cette proposition, mais le conseil constitutionnel l'avait retoquée car rien dans notre constitution ne permettait d'imposer ce quota. Depuis il y a eu la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008. Je me suis battue pour faire inscrire dans la Constitution l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux responsabilités professionnelles et sociales. Et maintenant je relance ma proposition.

**Capital.fr :** Pensez-vous que la mise en place de quotas soit efficace?

**Marie-Jo Zimmermann :** Je n'ai jamais été favorable aux quotas mais c'est un mal nécessaire tout comme les sanctions. Sinon tout le monde reste caché derrière ses bonnes intentions et rien ne sera fait. Plusieurs témoignages prouvent d'ailleurs que sur ces sujets nous régressons malgré tous les labels de bonne conduite distribués aux entreprises. Et la fonction publique ne donne pas l'exemple. La loi de 2006 sur les salaires impose aux entreprises de faire disparaître les différences de rémunération entre hommes et femmes le 31 décembre 2010. Le texte parle de sanctions mais sous la pression du Medef, elles n'ont pas été directement inscrites dans la loi. C'était une erreur. Pour contraindre les entreprises, il va falloir que nous revotons une loi

mettant en place ces sanctions ! Le texte que je propose aujourd'hui prévoit directement des mesures répressives. S'il est voté, les conseils d'administration qui n'auront pas 40% de femmes dans trois ans seront dissouts. En Norvège, des mesures similaires ont été mises en place et cela fonctionne très bien.

**Capital.fr : Diversité, femmes, est-ce le même combat ?**

**Marie-Jo Zimmermann** : Non et c'est une erreur de les assimiler. Le combat pour la diversité est noble aussi. En les mélangeant nous risquons de ne gagner aucun des deux.

**Capital.fr : Selon la dernière étude de la Halde , plus de 60% des femmes, et plus particulièrement celles qui ont un niveau d'étude élevé, estime qu'avoir des enfants est un handicap pour leur carrière. Est-ce vraiment le cas ?**

**Marie-Jo Zimmermann** : Bien sur. Les grossesses, les départs en congés maternité ont lieu justement à l'âge ou ceux qui restent dans l'entreprise progressent dans la hiérarchie. En Suède, un congé paternité de deux mois est imposé aux hommes. Je pense que c'est une bonne idée de faire découvrir aux hommes ce que vivent les femmes. Nous devrions nous en inspirer, cela ferait évoluer les mentalités.

**Capital.fr : Les femmes n'ont-elles pas leur part de responsabilité ?**

**Marie-Jo Zimmermann** : En admettant que les femmes sont en partie responsables j'attire toujours les foudres de mes collègues, mais je pense qu'en effet elles devraient être plus battantes. Elles le deviennent lorsqu'elles se sentent soutenues et c'est notre travail à nous les élues. Nous rencontrons les mêmes difficultés en politique que dans l'entreprise mais nous sommes médiatiques et nous sommes entendues. Il faut faire exploser le plafond de verre qui bloque la carrière des femmes. Aujourd'hui, pour s'en sortir elles sont obligées d'utiliser les mêmes techniques que les hommes. C'est regrettable car elles ne féminisent pas le pouvoir.

Propos recueillis par Anne-Hélène Pommier